

la succession "difficile" de mon père

Par **erik46**, le **12/10/2007** à **12:36**

Bonjour,
suite à la succession "difficile" de mon père, mon frère et moi sommes amenés à prendre un notaire pour nous représenter. Mais celui-ci veut nous "pousser" à prendre son avocat qui semble privilégier le tribunal, alors que mon frère et moi avons trouvé un autre avocat qui "privilégie" la prudence et la négociation mais qui lui aussi veut nous imposer son notaire!! Donc cela semble vexer tout ces gens là que l'on choisisse par nous même! Y a-t-il des textes où quelque chose qui dit que nous devons absolument engager les 'copains' des uns ou des autres? n'est-on pas libre de nos choix?
bref, j'aimerais comprendre quel est ce "mystérieux" lien qui unit tel notaire à tel avocat et inversement, et surtout que faire?
merci pour vos réponses.

Par **Olivier**, le **12/10/2007** à **13:43**

Vous êtes entièrement libres de travailler avec tel ou tel notaire ou tel et tel avocat !

Aucun notaire ou aucun avocat ne peut vous obliger à travailler avec un notaire en particulier et réciproquement.

En revanche il est en général de coutume qu'un notaire soit en lien plus particulièrement avec un avocat, mais encore une fois rien ne vous oblige à prendre obligatoirement cet avocat !

Par **erik46**, le **12/10/2007** à **14:01**

cela me rassure. Par contre, dans la succession difficile de mon père où l'on est opposés mon frère et moi à la belle-mère, on nous a dit de prendre notre propre notaire pour représenter nos intérêts, ce qui est chose faite, sauf que depuis qu'on lui a confirmé son engagement, celui-ci se contente "d'attendre" qu'on lui dise quoi faire, alors qu'au départ, on l'a engagé pour que LUI nous renseigne sur les différentes options possible, le contenu de la succession, etc, etc alors je ne comprends plus rien... A quoi sert-il? si il se contente d'attendre le boulot du notaire de la partie adverse?

Par **Olivier**, le **12/10/2007** à **15:07**

normalement il doit demander au notaire de votre belle-mère de lui communiquer les pièces du dossier afin de pouvoir vous conseiller au mieux...